



Somme-Leuze



Wallonie

ANNEXE 25

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont M. et Mme BERTRAND-RASQUIN demeurant [REDACTED].

Le terrain concerné est situé Rue Posterie à Bonsin et cadastré 9^{ème} division, section A n°622D.

Le projet consiste en la construction d'une habitation avec garage et présente les caractéristiques suivantes : écarts au Guide Régional d'Urbanisme (implantation, baies horizontales, matériaux et pente de toiture de l'annexe).

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris minimum 1 jour ouvrable à l'avance** du lundi au vendredi de 8h à 12h et du mardi au jeudi de 13h à 16h, à l'adresse suivante : Administration communale de Somme-Leuze, Service Cadre de vie, Rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse <https://www.somme-leuze.be/>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Anne VANDEN BROECK, Service Cadre de vie, téléphone : 086/320.256, mail : anne.vandenbroeck@sommeleuze.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/04/2024 au 07/05/2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Somme-Leuze, Rue du Centre 1 à 5377 Baillonville ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : anne.vandenbroeck@sommeleuze.be.

A l'analyse du dossier, il a été estimé que le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et qu'une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire. La motivation est accessible dans le dossier.